

Formation Conduite Engins de Chantier R482 Catégorie A

OBJECTIF

- A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de conduire et d'utiliser en sécurité les catégories d'Engins de Chantier pour lesquelles il sera habilité par l'employeur (CT R4141-11 et R4141-12).

CONTENU

Enseignements théoriques (commun à toutes les catégories)

- Bases de la réglementation applicable aux engins
- Documents à présenter lors des contrôles
- Rôle des différents organismes
- Responsabilités du chef d'équipe, du chef de chantier, du conducteur de travaux
- Principaux engins, caractéristiques, organes de service, dispositifs de sécurité
- Principaux risques
- Règles de conduite, de circulation, de stationnement
- Dispositions générales de sécurité
- Distances de sécurité avec les conducteurs électriques
- Vidéos

Enseignements Pratiques (développés selon la catégorie de chariots)

- Vérifications
- Conduite
- Circulation
- Manœuvres
- Maintenance

PUBLIC CONCERNE

- Tous les salariés utilisant une ou plusieurs catégories d'Engins de Chantier et en conséquence être titulaire de l'autorisation de conduite consécutive à la formation obligatoire,.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Recommandation CNAMTS Engin de Chantier R482
- Conduite : Articles R4323-55 à R4323-57 du Code du Travail
- Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail

Modalités

Pré-requis

Avoir 18 ans
Savoir lire et écrire

Profil des intervenants

Formateur CACES® qualifié

Responsable pédagogique

Sébastien GUILLOIS

Moyens pédagogiques

Salle de formation
Engin de Chantier correspondant aux différentes catégories
Plateforme technique correspondante à la recommandation R482 de la CNAMTS

Modalité de suivi du stagiaire / évaluation d'acquis

Contrôle continu

Dates de formation

Variables mensuelles ou à définir avec le client

Durée

Variable en fonction du nombre de catégories

Lieu

Plate-forme technique AI FORMATION ou site client conforme

Sanction de la formation

CACES®